



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

24 JUIN 2021

- **MARIE PIERRE MOUTON**
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Fabrice LARUE
Maire
MAIRIE DE CLERIEUX
12 Place Henri Bossanne
26260 CLERIEUX

MPM/BP/AM/DSVE2100224

À Valence, le 22 JUIN 2021

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis le projet de modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CLÉRIEUX.

Après étude des documents, le Département émet un avis favorable à la modification N°3 du PLU de la commune de CLÉRIEUX.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.


Marie-Pierre MOUTON

Copie

- Monsieur le Préfet de la Drôme
- Madame Karine GUILLEMINOT et Monsieur Pierre PIENIEK – Conseillers départementaux du Canton de ROMANS SUR ISÈRE.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Département de la Drôme. Les droits d'accès, d'opposition et de rectification prévus par la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée s'exercent auprès de la Présidente du Conseil départemental.